

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE

Reporting Mensuel - Actions - janvier 2019

OFI RS European Growth Climate Change est un fonds actions investi dans des sociétés en situation de leadership, qui offrent des fondamentaux de qualité tout en répondant à des critères ESG (Environnementaux, Sociétaux, et de Gouvernance). Le fonds vise une performance supérieure à l'indice Stoxx Europe 600 sur un horizon minimum de 5 ans.



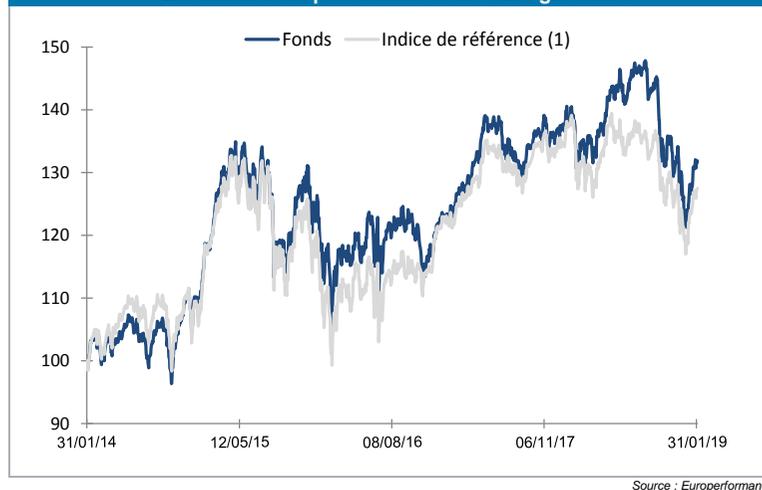
Chiffres clés au 31/01/2019

Valeur Liquidative de la Part I (en euros) :	3 086,15
Valeur Liquidative de la Part V (en euros) :	86,87
Actif net de la Part I (en millions d'euros) :	118,20
Actif net de la Part V (en millions d'euros) :	7,55
Actif net Total des Parts (en millions d'euros) :	125,75
Nombre de lignes :	43
Nombre d'actions :	42
Taux d'exposition actions :	97,95%

Caractéristiques du fonds

Code Isin :	FR0000981441
Ticker :	OFIMLEA FP Equity
Classification AMF :	Actions internationales
Classification Europerformance :	Actions Europe - général
Indice de référence ⁽¹⁾ :	Stoxx Europe 600 NR
Principaux risques :	Risques liés aux fluctuations du marché actions Pas de garantie ou de protection du capital investi
Société de gestion :	OFI ASSET MANAGEMENT
Gérant(s) :	Arnaud BAUDUIN - Corinne MARTIN
Affectation du résultat :	Capitalisation
Devise :	EUR
Date de création :	14/03/1997
Horizon de placement :	Supérieur à 5 ans
Valorisation :	Quotidienne
Frais courants :	1,30%
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE PARIS

Evolution de la performance sur 5 ans glissants



Profil de risque

Niveau : 1 2 3 4 5 6 7

Performance sur le mois



Performance depuis le début de l'année



Performances & Volatilités

	Depuis création		5 ans glissants		3 ans glissants		1 an glissant		Année 2019		6 mois	3 mois
	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Perf.
OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE	113,70%	19,35%	31,85%	14,26%	11,51%	12,55%	-4,57%	14,64%	6,29%	-	-9,85%	-2,03%
Indice de référence ⁽¹⁾	133,25%	18,90%	27,51%	14,58%	13,99%	12,55%	-6,67%	13,88%	6,32%	-	-7,69%	-0,47%

Source : Europerformance

Solvency Capital Requirement



*Le SCR Market représente le besoin en capital en tenant compte de la corrélation entre les différents facteurs de risques

(1) Indice de référence : Indice Chainé MSCI Europe depuis la création jusqu'au 28/12/01, puis Stoxx Europe 600 (ouv) jusqu'au 17/06/05, puis Stoxx Europe 600 (clo), puis Stoxx Europe 600 NR (clo) depuis le 02/05/2011

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE



Reporting Mensuel - Actions - janvier 2019

10 Principales Lignes (hors liquidités)

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
TELEPERFORMANCE	5,62%	7,66%	0,43%	France	Industrie
ASML	5,12%	11,71%	0,57%	Pays-Bas	Technologie
ESSILORLUXOTTICA	4,31%	0,18%	0,01%	France	Santé
INDITEX	3,81%	8,95%	0,33%	Espagne	Distribution
ASHTHEAD GROUP	3,29%	21,22%	0,61%	Royaume-Uni	Industrie
LVMH	3,11%	8,35%	0,25%	France	Biens de conso. courante
ADIDAS	3,01%	13,87%	0,39%	Allemagne	Biens de conso. courante
SYMRISE	3,00%	12,56%	0,36%	Allemagne	Chimie
CRODA INTL	2,94%	5,88%	0,17%	Royaume-Uni	Chimie
EDENRED	2,83%	10,37%	0,28%	France	Industrie
TOTAL	37,05%		3,40%		

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Meilleures contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
ASHTHEAD GROUP	3,29%	21,22%	0,61%	Royaume-Uni	Industrie
ASML	5,12%	11,71%	0,57%	Pays-Bas	Technologie
TELEPERFORMANCE	5,62%	7,66%	0,43%	France	Industrie

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

3 Moins bonnes contributions sur le mois

Libellé	Poids	Performances	Contributions	Pays	Secteur
ASTRAZENECA	2,02%	-3,08%	-0,08%	Royaume-Uni	Santé
COLOPLAST	2,47%	-1,67%	-0,04%	Danemark	Santé
UNILEVER	1,51%	-1,63%	-0,03%	Pays-Bas	Biens de conso. courante

Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)

Principaux mouvements du mois

Achats / Renforcement		
Libellé	Poids M-1	Poids M
LONZA GROUP	Achat	1,46%

Source : OFI AM

Ventes / Allègement		
Libellé	Poids M-1	Poids M
ASTRAZENECA	2,71%	2,02%
MERCK KGAA	2,36%	2,00%

Source : OFI AM

Commentaire de gestion

Alors que nous posions la question de savoir si la baisse était exagérée fin décembre, le mois de janvier se révèle, aux Etats-Unis, le meilleur depuis 1987... Le rebond des marchés trouve probablement sa raison dans les espoirs de progrès dans les négociations commerciales sino-américaines qui complèteraient la « bonne » nouvelle, sur le front monétaire, d'un biais moins restrictif dans le discours de la FED. En outre, alors que les chiffres d'activité chinois donnaient des sueurs froides, les autorités de Pékin distillent les mesures de soutien. Nous pouvons passer aux résultats des entreprises. Et là, force est de constater que si le ralentissement se matérialise, les marchés l'avaient largement anticipé : des résultats relativement faibles par rapport aux attentes ont souvent été accompagnés d'un rebond du cours. Parmi les premières publications du mois, citons d'un côté les champions du luxe qui continuent à ne pas sentir de ralentissement notable (LVMH) et d'un autre, les entreprises des semi-conducteurs qui au-delà de bons résultats font état d'un début d'année faible. Si le tableau ne devient pas rose, le pessimisme se calme.

Le portefeuille d'OFI RS European Growth Climate Change a connu du 31 décembre au 31 janvier une performance de +6,29% contre +6,32% pour le Stoxx Europe 600 DNR.

Sur le mois, le rebond de la livre sterling à la faveur, paradoxalement au regard de l'impasse sur les discussions parlementaires, d'une baisse de la probabilité d'un « no deal exit », a coûté de la performance. En termes de valeurs, celles, largement représentées, du secteur de la santé ont sous-performé ; après une phase très favorable depuis le mois de mai passé, le retour d'incertitudes sur le prix des médicaments aux Etats-Unis a été l'occasion de prendre des profits. En revanche, le portefeuille a bénéficié du rebond de titres récemment sanctionnés comme **Ashtead**, **ASML** ou **Teleperformance**.

Nous avons initié une nouvelle position sur **Lonza**. Ce groupe suisse a opéré un large virage il y a quelques années et se présente avec un profil de plus en plus « pur » comme fournisseur de solutions à forte valeur ajoutée pour les industriels de la pharmacie. Le titre s'est récemment replié et nous pensons que les investissements consentis actuellement par le management pérenniseront les avantages concurrentiels du groupe dans une activité promise à une croissance élevée.

Arnaud BAUDUIN - Corinne MARTIN - Gérant(s)

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

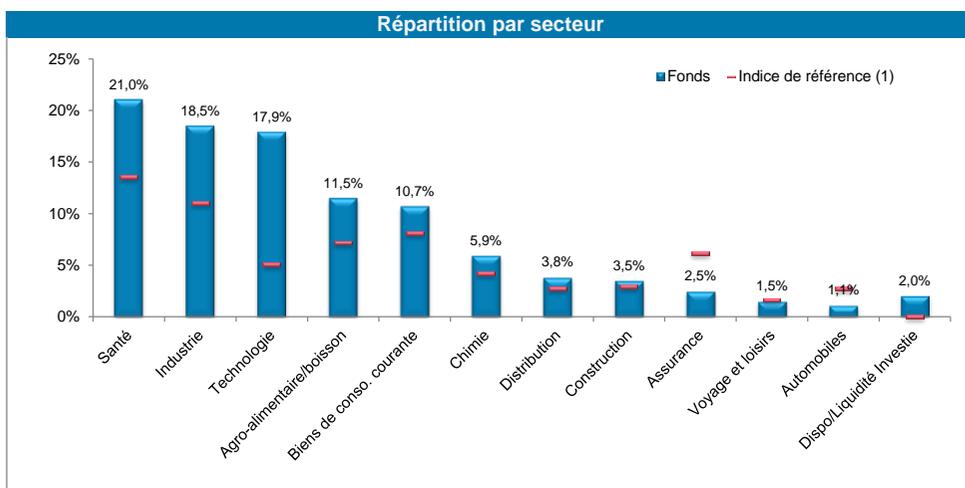
CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 • S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris • Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

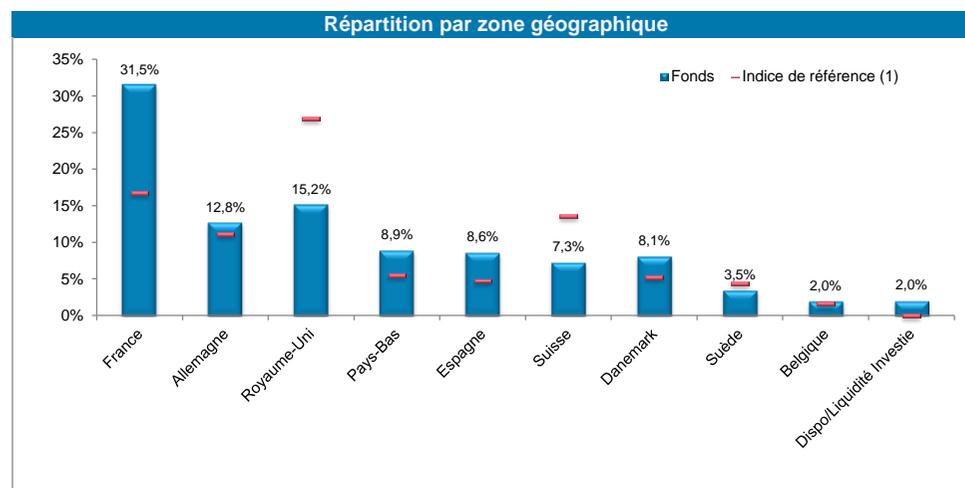


OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE

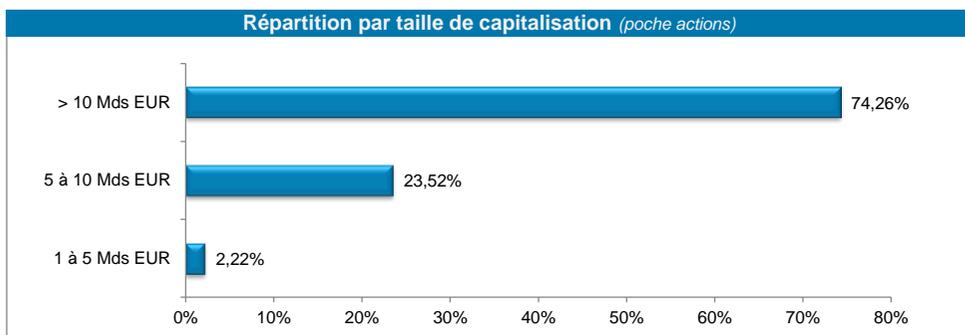
Reporting Mensuel - Actions - janvier 2019



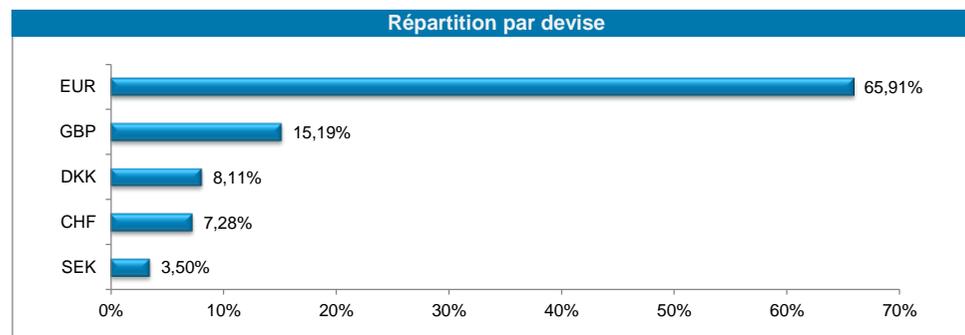
Source : OFI AM & Factset (Classification ICB - Niveau 2)



Source : OFI AM & Factset



Source : OFI AM & Factset



Source : OFI AM & Factset

Indicateurs statistiques (fréquence hebdomadaire, comparés à l'indice de référence⁽¹⁾ sur 1 an glissant)

Bêta	Alpha	Tracking Error	Ratio de Sharpe ⁽²⁾	Ratio d'Information	Fréquence de gain	Perte max.
1,00	0,06	4,76%	-0,13	0,66	56,86%	-16,49%

Source : Europerformance

Données Financières

	PER 2019 (3)	PER 2020 (3)	PBV 2019 (4)	PBV 2020 (4)
Fonds	17,73	16,08	3,66	3,33
Indice	13,09	12,05	1,59	1,51

Sources : Factset

(1) Indice de référence : Stoxx Europe 600 NR

(2) Taux sans risque : EONIA

(3) Price Earning Ratio = Cours / Bénéfice Net par Action anticipé

(4) Price to Book Value = Cours / Actif Net

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE

Reporting Mensuel - Actions - janvier 2019

Méthode d'évaluation ISR* des sociétés

L'équipe d'analyse ISR procède à l'analyse extra-financière des sociétés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des sociétés.

Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflet du classement de l'émetteur au sein de chaque super secteur ICB.

En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque société, au niveau de chaque supersecteur ICB :

Leaders : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG

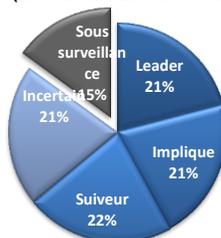
Impliqués : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG

Suiveurs : enjeux ESG moyennement gérés

Incertains : enjeux ESG faiblement gérés

Sous surveillance : retard dans la prise en compte des enjeux ESG

Catégories ISR de l'Univers Europe* (en % du nombre de sociétés)



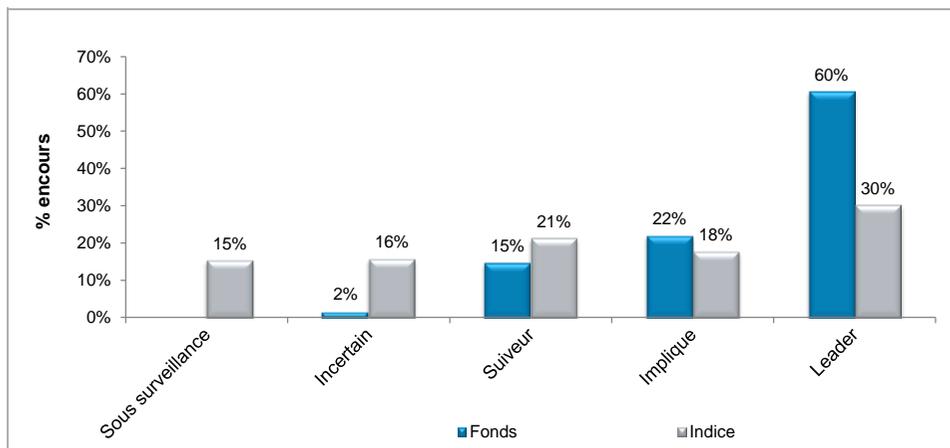
Processus de sélection ISR

Le processus de sélection ISR s'effectue à deux niveaux :

- Élimination de l'univers investissable des sociétés "Sous surveillance",
- Plafonnement de l'investissement par société en fonction de la catégorie ISR (en % de l'actif net) :

Leaders : 10 % | Impliqués : 6 % | Suiveur : 3 % | Incertains : 2 %

Répartition par catégorie ISR au 31/01/19



Profil ESG* d'une valeur en portefeuille : OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE Leader

Infineon technologies AG est l'un des meilleurs acteurs de son secteur, notamment avec l'accent mis ces dernières années sur des initiatives concernant ses matières premières pouvant être controversées. Le groupe montre aussi une forte progression sur les marchés en croissance des technologies propres et est bien positionné pour attirer et retenir les talents. Le groupe a récemment fait des efforts pour identifier ses fournisseurs en zone de stress hydrique, mais cela risque d'être insuffisant pour contrôler l'impact de son activité sur l'eau. Infineon a une gouvernance correcte et n'a pas de controverses identifiées.

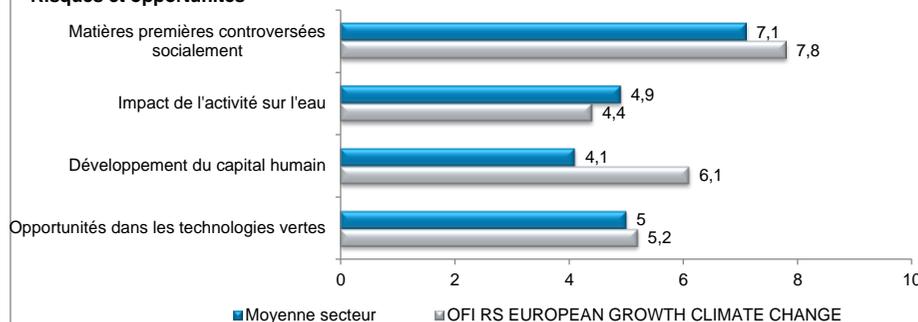
Matières premières controversées socialement: Les semi-conducteurs étant largement composés de métaux pouvant provenir de zones en guerre, Infineon est très exposé à cet enjeu. La société a été proactive ces dernières années pour vérifier la provenance des matériaux utilisés. En 2018, le groupe a identifié 100% de ses fournisseurs potentiels comme ne provenant pas de zones de conflits (République démocratique du Congo). Le groupe participe aussi à l'initiative d'approvisionnement sans conflit avec le Global e-Sustainability Initiative (GeSI).

Impact de l'activité sur l'eau: L'exposition à l'enjeu est moyenne, le groupe ayant peu d'activités en zone de stress hydrique. Infineon a commencé à développer une stratégie en identifiant et évaluant le risque hydrique de ses fournisseurs et en recyclant une partie de sa consommation. Cependant le groupe manque d'objectifs ambitieux et sur 3 ans, l'intensité hydrique augmente et est supérieure au secteur.

Développement du capital humain: L'exposition du groupe à l'enjeu est forte, cependant Infineon arrive à bien y répondre avec un taux de turnover en diminution (9,7% en 2018). Pour attirer et retenir les talents, le groupe améliore les conditions d'emploi en développant un dialogue entre les managers et les employés, en facilitant la mobilité interne et en déployant un régime de rémunération globale. Infineon a aussi amélioré ces dernières années sa gestion de la diversité et de l'équilibre travail-vie personnelle.

Opportunités dans les technologies vertes: Les opportunités du groupe dans l'enjeu sont importantes. Sa gamme de produits axée sur l'efficacité énergétique, la production d'énergie alternative, et les produits liés aux LED lui permet de capitaliser sur un marché en pleine croissance. Près de la moitié des revenus du groupe proviennent des semi-conducteurs pour la gestion énergétique et le contrôle de puissance industrielle permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des appareils dont ils sont les principaux composants.

Risques et opportunités



Des informations complémentaires sur notre démarche ISR, dont le « Code de Transparence » du fonds, figurent sur notre site internet :

www.ofi-am.fr, rubrique « Produits », « Actions », onglet « Documentation ».

*ISR : Investissement Socialement Responsable

* ESG : Environnement, Sociétal et de Gouvernance

* Univers Europe : ensemble des sociétés européennes couvertes par une analyse ESG (~ 1200 sociétés)

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •

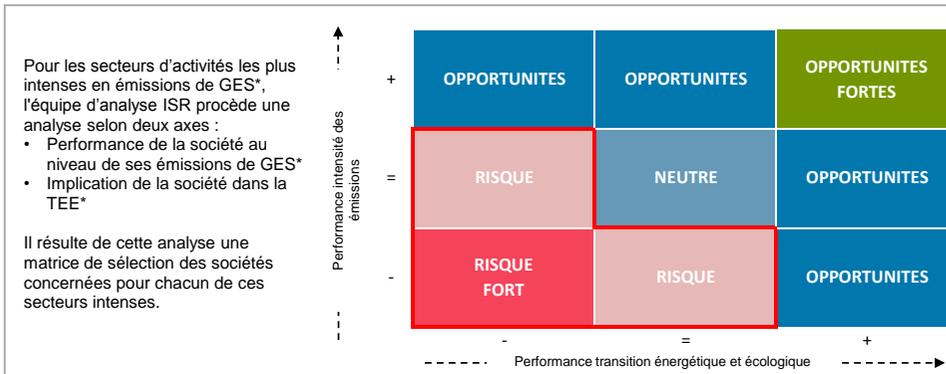
S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •

Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

OFI RS EUROPEAN GROWTH CLIMATE CHANGE

Reporting Mensuel - Actions - janvier 2019

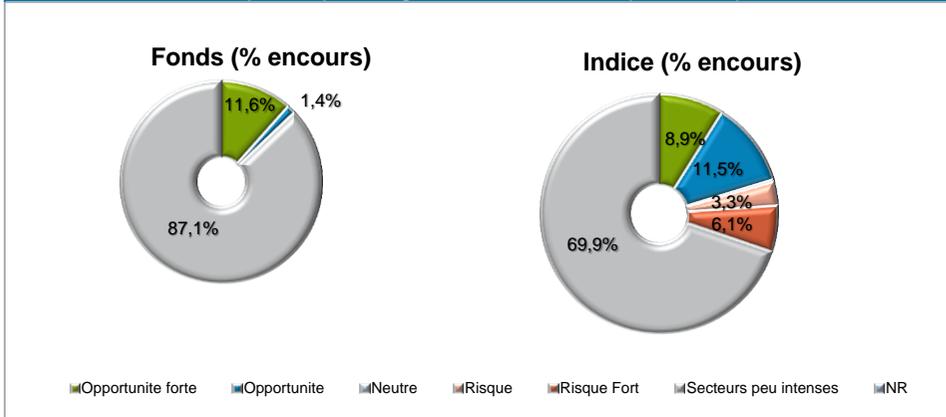
Méthode d'évaluation TEE* des sociétés



Processus de sélection TEE*

Le processus de sélection CARBONE conduit à l'élimination de l'univers investissable des sociétés évaluées à « Risque » et à « Risque Fort » selon la matrice de sélection ci-dessus.

Répartition par catégorie TEE* au 31/01/19 (% encours)



* TEE : Transition Energétique et Ecologique

* GES : Gaz à Effet de Serre

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

Empreinte carbone du portefeuille

L'empreinte carbone du portefeuille constitue une évaluation des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les actifs détenus en portefeuille.

Ces émissions concernent les 6 gaz pris en compte par le protocole de Kyoto : dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, hydrofluorocarbones, hydrocarbures perfluorés et hexafluorure de soufre et sont exprimées en tonnes équivalent CO2 (Teq CO2).

Ces émissions sont publiées par les entreprises, dans la plupart des cas dans le cadre du Carbone Disclosure Project (CDP).

Elles concernent les émissions réalisées par les entreprises pour leur fonctionnement : émissions directes (ou Scope 1) et indirectes liées à la consommation d'énergie (ou Scope 2). Les autres émissions indirectes (Scope 3) sont prises en compte dans l'analyse des sociétés, mais ne sont pas incluses dans l'empreinte carbone ci-après à cause de limites méthodologiques (double comptages et données mesurées de manière très hétérogène).

Emissions financées au 31/01/19

Cet indicateur mesure les émissions qu'un investisseur finance par million d'euro investi dans le portefeuille. Il est calculé pour chacune des sociétés en portefeuille de la manière suivante :

$$\text{Encours détenu dans la société} \times \frac{\text{Total des émissions carbone de la société}}{\text{Total du passif de la société}}$$

